

Réf: Dossier N° 025573

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GNANDRE-TECH » en abrégé « GT »

Siège social Abidjan, Anyama, AHOUBO, Lot 216, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 07/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GNANDRE-TECH » en abrégé « GT »

Objet : IMPORTATION – VENTE – FOURNITURE –
INSTALLATION D'EQUIPEMENT SOLAIRES –
LUMINAIRES A LED
ENCEINTES DE SONORISATION – EQUIPEMENT D'
ELECTRICITE
CONCEPTION – MONTAGE – FIXATION –
INSTALLATION D'ABREVOIR VOLAILLE- PLOMBERIE – SUIVI
CHANTIER – TOUS TRAVAUX TECHNIQUES ET DIVERS. Et pour la
réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente
de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes
sommes auprès de tous établissements financiers avec
possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens
sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de
commerce. La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée. Et généralement toutes
opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières
et immobilières se rapportant directement ou indirectement à
l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, AHOUBO, Lot 216, Ilot 24

Dirigeant(s) : M GNAMBA CHRIS BERENGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04427 du 08/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28890/GTCA/RC/2021 du 08/10/2021

